



LE CANCÉROLOGUE DOMINIQUE BELPOMME, CENSURE PAR BERTRAND DELANOË !

Alors que le débat sur l'impact des ondes électromagnétiques sur la santé fait rage à la Ville de Paris, Bertrand Delanoë, par la voix de son adjoint Christophe Girard, a décidé d'empêcher le Pr. Dominique Belpomme (Cancérologue et chercheur de renommée mondiale) de s'exprimer lors d'un Comité Hygiène et Sécurité (CHS) qui devait traiter de cette question.

Le débat remonte à septembre 2007, lorsqu'une quarantaine d'employés de bibliothèque se sont plaints de diverses malaises à la suite de l'installation massive de bornes Wifi par la Mairie de Paris. Après un moratoire voté en novembre 2007, les bornes ont été déconnectées pendant près d'un an avant d'être finalement rebranchées à la demande du Maire.

Depuis deux employés ont dû exercer leur droit de retrait suite à des nouveaux malaises attribués aux rayonnements émis par les bornes Wifi réinstallées.

Alors que la Mairie de Paris s'obstine à ne pas respecter la procédure réglementaire sur ces droits de retrait, un CHS, dont l'ordre du jour avait été proposé par les membres représentant les personnels, devait aborder la question du Wifi et des conséquences des ondes électromagnétiques sur la santé. C'est en ce sens que le Pr. Dominique Belpomme (qui est en train d'élaborer un protocole permettant de diagnostiquer l'électrosensibilité) a accepté de témoigner à l'invitation des représentants du personnel et apporter une expertise qui fait défaut à la Ville de Paris.

C'est probablement pourquoi MM. Delanoë et Girard ont supprimé ce point de l'ordre du jour et réfutant de fait sa présence.

Le débat scientifique avance pourtant avec la publication du rapport « BioInitiative » et des premières conclusions du rapport « Interphone ». Une lettre ouverte au Maire de Paris a été envoyée à Bertrand Delanoë, signée par des scientifiques, des médecins, des élus, des artistes, des associations etc.. (Voir pièce jointe). La Ville de Lyon lance une grande campagne pour alerter ses administrés des effets des ondes électromagnétiques sur la jeunesse. Le Maire de Paris, lui, s'obstine sur cette question jusqu'à politiser les questions de santé.

Le Maire de Paris promet pourtant depuis plusieurs mois la tenue d'une conférence citoyenne sur la question, votée en Conseil de Paris lorsque le sujet du Wifi a été abordé. Il n'est pour le moment, semble-t-il, pas question d'y associer les médecins, les associations, les syndicats ou les personnels qui se sont saisis de cette problématique.

Le Supap-FSU souhaite rencontrer d'urgence le Maire pour trouver une issue pragmatique, en attendant un consensus scientifique, et propose de remettre en place dès maintenant le moratoire voté en novembre 2007. Le Supap-FSU souhaite trouver également avec l' élu de la capitale, une solution respectueuse des personnels ayant exercé leur droit de retrait, pour qu'ils puissent continuer d'exercer en toute sécurité leur travail, seule manière de trouver un peu de sérénité.

Contact presse Supap-FSU : <http://dacsupap.over-blog.org>

**Agnès Dutrévis 01 44 70 12 80 ou 84
Marie Claude Sémel 06 63 56 11 33
Bertrand Piéri 01 44 70 12 82**